



Conseil d'Administration

Par visioconférence, le **19 mars 2022 après-midi**

Procès-Verbal

Présences :

Président : Didier FREROT

Administrateurs : Corneille BAGUETTE, Christian DEJASSE, Didier FREROT, Josiane MELARD, Marc PARIZEL, Jean PATINET, Francy PRINCE, Olivier ROUGRAFF, René SPRUMONT, Philippe VANHOOTEGHEM.

Administrateurs cooptés : Laurent LACASSE, Serge MAZZONI.

Administrateurs suppléants : Stéphane LAURENT

Excusé(s) : Pierre ABAD, Marc COLLET, Philippe DOBELAERE, Charles LECOMTE, Pascal MATHY, Miguël PARRENT, Martin PESSER, Jean Paul SEPULT, Alain VIROUX.

Absent(s) : Robert GYSEMBERGH, Patrick HUPPERTZ

Ouverture de la réunion à 16h30

1. Appel des administrateurs habilités à voter

Voir la liste des personnes reprises sous la rubrique "Administrateurs".

2. Secrétariat général

Rédaction du PV : Didier FREROT.

3. Composition du CA pour l'exercice social 2022

L'assemblée générale qui s'est déroulée juste avant la tenue de cette réunion du Conseil n'étant pas électorale d'une part, le secrétariat n'ayant reçu aucune information liée à des changements d'attribution de mandat des différentes sections provinciales, la composition du CA en ce qui concerne les membres effectifs, les membres flottants et les membres suppléants reste donc inchangée par rapport à l'exercice social 2021.

4. Sections provinciales

Le secrétaire de la SP du Luxembourg nous a communiqué qu'à la suite du décès inopiné de Francis RUTH, l'Assemblée a élu Philippe VANHOOTEGHEM en tant que nouveau président de sa section provinciale. Il sera remplacé, en tant que Président sportif provincial, par Serge MAZZONI. Le président et les membres du CA félicitent les 2 personnes concernées présentes en séance.

5. Cooptation d'administrateurs

N'ayant reçu aucune demande officielle de cooptation, le président propose de renouveler pour 1 an les mandats attribués à Laurent LACASSE et Serge MAZZONI.

Décision : Le CA marque son accord à l'unanimité.

6. Divers

Point 7 de la réunion du CA du matin reporté à la réunion du CA de l'après-midi : "Aide au championnat FMWB de Motocross"

Le président expose le principe de l'aide à la relance du championnat wallon qui a été discutée lors d'une réunion en présentiel à Bruxelles, à laquelle ont participé les membres du Bureau exécutif de la FMWB, les représentants de l'AMPL et les membres du GT MW wallon.

Lors de cette réunion, le GT MX wallon a exposé les principes du nouveau Championnat de Wallonie qui serait organisé chaque année **sur 7 épreuves** : 3 sous label AMPL, 3 sous label FPCNA et la finale à Baisieux lors de la coupe de l'Avenir sous label FMWB.

Il a également été convenu, après discussions, que chaque Fédération (FMWB, AMPL, FPCNA) s'engageait, sous réserve de l'accord du CA de la FMWB en ce qui la concerne, à apporter une aide financière annuelle d'un montant total de 14.700 €, soit 4.900 € par chacune des 3 Fédérations précitées, pendant une durée de 3 ans. L'objectif étant d'aider les organisateurs des différentes épreuves comptant pour le Championnat de Wallonie mis en place pour attirer un maximum de pilotes de très bon niveau afin de donner à ce nouveau championnat le niveau qu'il mérite.

Le détail, notamment lié au financement des clubs organisateurs, sera libellé dans une Convention, laquelle sera contresignée par les 3 parties concernées.

Compte tenu du fait que le calendrier 2022 fait toujours l'objet de discussions, le président, dans l'espoir qu'une solution pourra être trouvée (plusieurs pistes sont envisagées), propose que le CA se prononce d'ores et déjà sur les bases de cet accord de financement, à savoir :

- une participation financière d'un montant total de 2.100 € par épreuve **organisée**, soit 700 € à charge de chacune des 3 Fédérations ;
- à concurrence de maximum 7 épreuves par an ;
- pour une durée de 3 ans ;
- à la condition stricte que les 3 Fédérations inscrivent **chacune** une ou plusieurs épreuves au calendrier wallon.

Décision : La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le président clôture la séance à 17h15.

Didier Frérot, Président